Acte de Mariage

Mairie de Hoogstraeten.

Arrondissement Communal de Turnhout.

Du huitième jour du mois de Vendémiaire de l'an neuf de la république française.

Acte de Mariage de Corneille Jean Raats âgé de vingt cinq ans, huit mois, né à ~~Stermont~~ Ville République Batave le dix sept janvier mille sept cent soixante quinze, Marchand de profession demeurant à Buda aussi de la république Batave fils de Jean Raats demeurant à ~~ostende~~ Département de la Lys et de ~~Catherine~~ Hermanus demeurant dudit ~~Ostende~~ et de Anne Catherine Van Pradaff âgée de vingt sept ans quatre mois née le cinq mai mille sept cent soixante trois, demeurante à Hoogstraeten département des Nethes fille de Jean Pierre Van Pradaf et de Cornelie Laurent propriétaire demeurant à Hoogstraeten.

Les actes préliminaires sont extraits du registre des publications de mariage faites dans la Commune de Hoogstraeten le premier Vendémiaire au lieu et affichés le même jour aux termes de la loi.

les actes des naissances des époux le tout
forme de tous lesquels actes il a été
lecture par moi officier public au terme de la
les dits époux présents ont déclaré prendre en
mariage Lien Anne Catherine Van Bredaff
Corneille Jean Baats en Retenue de Corneille
greffier demeurant a hoogstraeten Département
des nèthes sans profession agé de vingt cinq
Cousin Germain de la future épouse, Joseph
Broott demeurant idem expressément de la ma
lité de ce Fédérant Canton, Dominique Sur
Moubus demeurant comme dessus agé de
sept ans Greffier de cette mairie et Jean
Antoine Cordonnier de profession demeurant a
comme dit est ci dessus, les trois derniers
non parents des parties après quoi moi
Joseph Bruyninckx Maire de la Commune
d'hoogstraeten faisant les fonctions de
public de l'Etat Civil ai prononcé qu'
nom de la Loi les dits époux sont mis
Mariage et ont les dits époux et temoins
signé avec moi.

approuvé le mot biffé
et ajouté la ligne.

J. P. Baats

J. C. Van Bredaff

J. Bruyninckx
Maire

D. J. Moubus

B. C. J. Vergouwen

J. A. Broott

Acte de Mariage.

Mairie d'Hoogstraeten.

Arrondissement Communal de Turnhout

Du dix huitième jour du mois de Brumaire
L'an neuf de la république Française.

Acte de Mariage de Jean augustin
Sellers agé de Vingt Sept ans né a Meir, Dépar
tement des deux nèthes, le Vingt un décembre
mille Sept Cent Soixante quatorze, demeurant a
meir département susdit, fils de Clement
Clement Sellers, décédé au dit Meir et de Jeanne
Marie, Van Bergen y également décédée, et de
Détroit Joris, agée de Vingt deux ans et
trois mois, née le Vingt huit Août mille Sept Cent
Soixante dix huit, fille de Jacques Joris
décédé a Loenhout Département susdit et
de Rosalie Janssens y également décédée.

Les actes préliminaires des époux sont restés
du registre des publications faites a Hoogstraeten
Le dix Brumaire an neuf et affichés le même
jour, aux termes de la loi, les actes de
Naissances des époux le tout en forme, de tous
lesquels actes il a été donné lecture par
moi officier Public aux termes de la loi, les
dits époux présents ont déclaré prendre en

Mariage l'un Adronille Joris, l'autre
Augustin Peeters en Presence de
Nicolas d'demeurant a Hoogstraeten, D'jeu
de deux mêtier, fonctionnaire des Monitres
trente et un ans trois mois, mêlés Prise,
femme de Mad Charpentier, agé de vingt quatre
D. Dominique Pierre Moulins demeurant au
Hoogstraeten Secrétaire de mairie chgé de
Sept ans trois mois et jeune Pierre acte,
cependant au dit Hoogstraeten, Cordonnier
trente neuf ans, lesquels tous ont dit être
Vicinaux parents des Parties. après que
Pierre Joseph Bruyninckx Maire de la
Commune d'Hoogstraeten, faisant les fonc
d'officier Public de l'état Civil ait jurons
qu'au nom de la loi les dits époux sont
en mariage et ont les dits époux et témoins
acte fait.

par nous Augustin Peeters

D. P. Moulins J. Bruyninckx

P. J. Bruyninckx Maire

Nicolaas

1801

Acte de Mariage.

Mairie d'Hoogstraeten.

Arrondissement Communal de Gand.

Acte de Mariage de George Louis Verheyen agé de vingt un ans né a Hoogstraeten, Département des deux nêthes dans le mois d'octobre mille sept cent soixante dix neuf, demeurant à Hoogstraeten, Département des deux nêthes, fils de Jacques Verheyen décédé au dit Hoogstraeten et de Jeanne Marie Martens demeurante a Hoogstraeten, Département précité, et de Rosalie Geysbrechts agée de vingt quatre ans quelques mois né à Hoogstraeten, département susdit, le six avril mille sept cent soixante dix sept, demeurante a Hoogstraeten fille de feu Pierre Geysbrechts, et de Catharine Meichielsen, décédés tous deux a Hoogstraeten. Les actes préliminaires sont extraits du registre des Publications de Mariage faites a Hoogstraeten, et affichés aux termes de la loi le premier Ventose et les actes de Naissances des époux le tout en forme. Et tous les quels actes il a été donné Lecture par moi Pierre Joseph Bruyninckx faisant les fonctions d'officier public aux

termes de la loi,
Les dits époux présents, ont déclaré p
en Mariage, Sieur Natalie Peystbrechts
L'autre George Louis Verheyen, en
Défaut sieur Campion, demeurant a
Département des Deux nèthes, ouvrier
de vingt six ans, Michel Campion demeu
comme dessus ouvrier agé de vingt tro
George Strybosch demeurant comme
agé de vingt cinq ans, et Marguer
oms, demeurant aussi comme dessus
de vingt cinq ans, les dits témoins ont
notre parents des futurs époux; après
Moi Sieur Joseph Bruyninckx, Maire
Commune d'Hoogstraeten, faisant les fonct
d'officier public d'Etat Civil ai prononcé
aux noms de la loi les dits époux
unis en Mariage et ont les dits époux
témoins signé avec moi, a l'exception de
Michel Campion, George Strybosch Marg
oms témoins et Natalie Peystbrechts
qui ont déclaré ne savoir écrire, approuvé
mot Louis ajouté a la 12e ligne du présent acte

Jo[illegible] peter [illegible] Hangeorus Verheyen
pour

J. J. Bruyninckx
maire

Acte de Mariage.

Mairie d'Hoogstraeten.

Arrondissement Communal de Turnhout.

Du huitième jour du mois de Ventose l'an neuf
de la république Français.

Acte de Mariage de Simon Pierre Verhelsen agé
de Seize ans neuf mois né a Minderhout, Depar
tement des Deux nèthes, le vingt cinq mars mille
sept cent quatre vingt quatre, demeurant a Hoogstraeten
même Département, fils majeur de Pierre Verhelsen, huissier
demeurant a Hoogstraeten, et de Marie Catherine
Willemans, et de Marguerite Oms, agé de
vingt cinq ans, né a Loenhout, Départemens
des Deux nèthes, fille de feu Gaspar Oms et
de feue Jeanne Gaspar Eudes tous deux ont dit Loen
hout.

Les Actes Préliminaires sont extraits du registre des
publications faites a Hoogstraeten, le premier Ventose
an neuf, Et affichés aux termes de la loi et les actes
de naissance des époux, le tout en forme, de tous lesquels
actes il a été donné lecture par moi Pierre Joseph
Bruyninckx faisant les fonctions d'officier public de
l'Etat Civil aux termes de la loi.
Les dits époux présents ont déclaré prendre en Mariage
l'un l'autre Marguerite Oms, l'autre Simon Pierre
Pierre Verhelsen, en présence de: Jean Verhagen
demeurant a Hoogstraeten, Département

des deux nôtres, journalier de profession
agé de vingt deux ans, Michel Van
demeurant au dit Hoogstraeten ouvrier
agé de vingt trois ans beau frere
du futur époux, Jean Pierre Van Lupen
demeurant comme dessus agé de vingt
ans, cé alliés beau frere du futur
et George Strybosch demeurant
dit et ci dessus, non parents des futurs
agé de vingt cinq ans ouvrier de profession
Après quoi Moi Pierre Joseph Bru
Maire de la commune d'Hoogstraeten
les fonctions d'officier public de l'Etat
Civil, ai prononcé qu'au Nom de la loi
les dits époux ~~[illegible]~~ sont unis
Mariage, et ont les dits époux et
signé avec moi à l'exception de Michel
Van Lupen, George Strybosch, et Marie
Dons époux qui ont déclaré ne savoir
écrire. Simon Petrus verheijen
Johannes petrus van Kampen
georgius verheijen

Approuvé les
ratures et surcharges au
acte

P.J. Bruijninckx
maire

Acte de Mariage

Marie Thoogstraeten

Arrondissement Communal de Turnhout

Du dix huitième Jour du mois de Pluviose
L'an neuf de la republique Française
Acte de Mariage de Grégoire Strybosch
agé de vingt cinq ans onze Mois né à Hoog
straeten, Département des deux nêthes le
vingt quatre du mois d'Avril mille sept
cent soixante quinze, journalier de Profession
demeurant à Hoogstraeten, Département susdit
fils de Cornelis François Strybosch, demeurant
à Hoogstraeten, Département susdit et de
feue Délie Buys et de Dame Catha
rine Van Dijck, agé de vingt et un ans
trois mois né à Meir Département des
deux nêthes le treize Janvier mille sept
cent quatre vingt ~~[illegible]~~ demeurant
à Hoogstraeten, Département susdit, fille
de Jean Baptiste Van Dijck demeurant à
Meir département susdit et de Elisabeth
Sachers demeurant dit Meir.

Les Actes Préliminaire sont extraits du
Registre des Publications de Mariage, faites
à Hoogstraeten, et affichés les dix Ventose
au neuf, et les actes de Naissance des
Epoux, le tout en forme de tous les quels

Acte Il a été donné lecture par
moi, officier public, aux termes de la
Loi
Les dits Epoux présents ont déclaré
en mariage l'un Anne Catherine
Van Dijck, l'autre Grégoire Auge
en présence de Chrétien Lamerin, âgé
de quarante quatre ans, demeurant à
Hoogstraten, Alexandre Corneille Guillaume
de Marteau, demeurant aussi à Hoogstraten
âgé de vingt deux ans, Particulier, Michel
Campen, demeurant comme dessus âgé de
vingt trois ans ouvrier et Pierre Campen
demeurant comme dessus, âgé de trente
ans ouvrier, non parents des parties
quoi Moi Pierre Joseph Bruguinier
Maire de la Commune d'Hoogstraten
faisant les fonctions d'officier public
de l'état civil ai prononcé qu'en vertu
de la Loi les dits époux sont unis
mariage et ont les dits époux et les
signé avec moi, à l'exception des époux
et de Michel Campen qui ont déclaré
ne savoir écrire après lecture faite

Christ. Lamerin A. C. L. De Marteau

Jean Nicolas Petit Campen

P. J. Bruguinier

Acte de Mariage.

Mairie d'Hoogstraten.

Arrondissement Communal de Turnhout.

Du vingt huitième jour du mois de Floréal l'an neuf de la République Française.

Acte de Mariage de Corneille François Philipsen âgé de vingt neuf ans, né à Hoogstraten, Département des deux Nèthes, le quatorze du mois d'octobre l'an mil sept cent soixante douze, brasseur de vinaigre, demeurant à Hoogstraten Département susdit, fils de Jean François Philipsen, demeurant à Hoogstraten Département susdit, et de Dieuphe Van Wetel tous deux vivans et de Jeanne Elisabeth de Marteau âgé de trente ans, né à Hoogstraten même Département le dix Septembre, l'an mil sept cent soixante onze demeurante au dit Hoogstraten, fille majeure de Alexandre de Marteau demeurant à Hoogstraten Département susdit et de Barbe Gérardi, tous deux vivans.

Actes préliminaires sont extraits du registre des publications de Mariage, faites à Hoogstraten les vingt floréal courant et affichées le même jour aux termes de la loi et les actes de naissance des époux, le tout en forme de

Tous lesquels actes il a été donné lecture par moi officier public aux termes de la loi.
Les dits époux présents ont déclaré prendre en mariage, l'un Jeanne Elisabeth De l'autre Cornelie François Philipsen, enfants de Adrien François Philipsen demeurant à hoogstraeten, Département des deux nèthes tonnelier agé d'environ vingt un ans quatre mois, Chrétien Stockiers demeurant aussi à hoogstraeten même département Marie Ferrens agé de vingt ans et Charles Bu demeurant aussi comme dit est Cordonnier agé de vingt un ans, Dominique Pierre Verbruns greffier de cette ville demeurant icelui agé de vingt huit ans, Premier de témoins frère de l'épouse, Second Cousin Germain de l'époux et les deux derniers voisins de l'époux; après quoi nous Pierre Joseph Bruyninckx, Maire de la ville d'hoogstraeten faisant les fonctions d'officier public de l'état civil ai prononcé au nom de la loi les dits époux dûment unis en mariage et ont les dits époux et témoins signé avec moi

Cornelius Franciscus philipsen
Joanna Isabella De marteau
Adrianus Stephanus philipsen
Christianus Stockiers
Carolus Buijens
P.J. Bruyninckx
Maire

Acte de Mariage.

Mairie d'hoogstraeten.
Arrondissement Communal de Turnhout.

Du dix huitième jour du mois de Messidor, l'an neuf de la république française.
Acte de Mariage de Jaques Loosteemans agé de vingt neuf ans né à Meir Département des deux nèthes le trente d'octobre l'an mille sept cent soixante douze domestique célibataire demeurant à hoogstraeten, Département susdit et de Anne Marie roelen sans états et de Anne Marie Weyns agée de vingt huit ans sept mois, née à ryttervorsel Département des deux nèthes, le sept novembre l'an mille sept cent soixante treize, demeurant au dit hoogstraeten Département précité, fille de François Weyns demeurant à ryttervorsel Département précité et de Anne celen.
Les actes préliminaires des époux sont extraits du registre d'affiches de mariage, faites à hoogstraeten le dix messidor courant et affichés le même jour aux termes de la loi, et les actes des Notaires des époux le tout en forme; de tout lesquels actes il a été donné lecture par moi Pierre Joseph Bruyninckx officier public, aux termes de la loi.
Les dits époux présents ont déclaré prendre en mariage, l'un Anne Marie Weyns l'autre Jaques Loosteemans, en présence de Jean Baeten demeurant à hoogstraeten Département des deux nèthes cordonnier agé d'environ vingt neuf ans non parents, jeune Hennes

Demeurant à Mythe-Sept département
sus dit, Domestique Cultivateur, âgé de
deux ans Cousin germain de la future
du côté Maternel, Jean Pierre Aerts, demeu
à Hoogstraeten Département sus dit âgé
Quarante Sept ans Cordonnier non parent
et Dominique Pierre Bouhaut Demeura
Commun de Sus âgé de vingt huit ans
Greffier de cette Mairie; après quoi moi
Pierre Joseph Bruyninckx Maire de la
Commune d'Hoogstraeten faisant les fonc
d'officier public de l'état Civil ai lu
qu'en nom de la Loi les dits époux
unis en Mariage et ont les dits époux
et témoins signé avec moi, à l'exception
des époux et du nommé témoin qui ont
ré ne savoir écrire.

Joannes Baeten

D. Mouhaut

J. Aerts

P.J. Bruyninckx

Acte de Mariage

Mairie d'Hoogstraeten.

N°. 8

Arrondissement Communal de Turnhout.

Du dix huitième jour du mois de Thermidor
l'an neuf de la république Française

Acte de Mariage de Adrien Antoine
Jansens âgé de trente huit ans, né à Hoogstraeten

Département des deux nèthes le trois du
mois de Septembre, l'an mil sept cent soixante
trois, Demeurant au dit hoogstraeten, fils de feu Pierre
Jansens décédé à hoogstraeten et de Marie Baeten
Demeurante à hoogstraeten et de Eve Magdelaine
Bolelmans, âgée de vingt huit ans, née à Wortel
Département précité, le vingt deux du mois de juillet
l'an mille sept cent soixante treize, fille de feu
Adrien Bolelmans et de Marie Floren.
Les actes préliminaires sont extraits du registre des
publications de Mariage, faites à hoogstraeten
le dix thermidor du mois et affichés aux termes
de la Loi, et les actes de Naissance des époux
le tout en forme de tous lesquels actes il a été
donné Lecture par moi officier public aux termes
de la Loi. Les dits époux présents ont déclaré
prendre en Mariage, l'un Eve Magdelaine
Bolelmans, l'autre Adrien Antoine Jansens
en présence de Gerard Verhoeven, demeurant à
hoogstraeten, Département des deux nèthes tisserand
âgé de trente sept ans Cousin de la future épouse
Jean Baeten demeurant comme dit est ci-dessus
âgé de vingt neuf ans, Cousin de l'époux, Jean
Pierre Aerts demeurant aussi comme dessus
âgé de quarante un ans Cordonnier non parents
et Dominique Pierre Mouhaut Demeurant au dit
hoogstraeten, âgé de vingt huit ans non parent
Après quoi moi Pierre Joseph Bruyninckx

Maire de la Commune d'Hoogstraeten
les soussignés officier public de l'Etat
Civil, ai prononcé qu'au nom de la loi
les dits époux sont unis en mariage et ont
les dits époux et témoins signé avec nous

P. C. Attenta janssens
Helena Coleermans
J. J. Bruyninckx
Gerardus Verhoeven
Joannes Cactus
C. J. Mombers

Acte de Mariage

Mairie d'Hoogstraeten

Arrondissement Communal de Turnhout

N° 9

Du vingt huitième jour du mois de Fructidor l'an neuf de la république française

Acte de Mariage de Jean Corneille Diels
agé de vingt cinq ans né à Minderhout
Département des deux Nethes le trente
et un du mois de décembre l'an mil sept

cent soixante cinq, tisserand de
profession demeurant à Minderhout
fils de Jean François Diels et de Cornelie
Jean Rendrikx décédés à Minderhout
et de Marie Catherine Praet agé de vingt un
ans deux mois dix huit jours née le onze
Janvier mille sept cent quatre vingt à Anvers
Département des deux Nethes fille de
Henri Praet, fabricant demeurant à Hoog
straeten et de feu Sus une Bordon décédée
Les actes préliminaires sont extraits des
registres de publications faites à Hoogstraeten
le vingt huit du mois et affichés le même
jour aux termes de la loi, les actes de naissance des Epoux le tout en forma de tous les-
quels actes il a été donné lecture pour mieux
officier publiquement aux termes de la loi, les dits
époux présents ont déclaré prendre en Mariage
l'un Marie Catherine Praet fille Jean
Cornelle Diels en présence de Henri Praet
demeurant à Hoogstraeten département des
deux Nethes fabricant agé de cinquante quatre
ans Jean Baptiste demeurant au dit Hoogstraeten
tisserand agé de trente ans Pierre Joseph Van
de Ven demeurant au dit Hoogstraeten garde
champêtre agé de vingt trois ans et Dominique
Pierre Norbens demeurant aussi à Hoogstraeten
Greffier de cette Mairie agé de vingt sept ans
après quoi Moi Pierre Joseph Bruyninckx

Maire de la Commune D'Hoogstraten
les fonctions d'officier public de l'état
ai prononcé qu'en vertu de la loi les dits
sont unis en Mariage et ont les dits
et témoins signé avec moi.

Joannes Cornelius Diels
maria Catharina

D. V. Moubeus
h. praet
Joh.
Joanes Beyzens
D. vanse ven
J. B. Bruyninckx
Maire

Table alphabétique

des Actes de Mariage contenus dans le présent Registre, et contractés dans le courant de l'an 9.

Dates des actes			Noms des Parties contractantes	Nos des pages qu'occupe chaque acte
Jours	mois	an		
28	Fructidor	9	Diels Jean Corneille, Praet Marie Catherine	16, 17 et 18
18	Thermidor	9	Janssens Adrien Antoine, Bolthmans Ève Madeleine	14, 15 et 16
18	Messidor	9	Loostermans Jacques Anne marie Weyns	13 et 14
18	Brumaire	9	Peeters Jean Augustin Petronille Goris	9 et 10
28	Floréal	9	Bilijsen, Corneille François De Marteau Jeanne Elizabeth	11 et 12
8	Vendémiaire	9	Roets Corneille Jean Anne Catherine Van Rodoff	1 et 2
18	Ventôse	9	Argbosch Grégoire Anne Catherine Van Dyck	9 et 10
8	Ventôse	9	Verhesen Simon Pierre Marguerite Doms	17 et 18
8	Ventôse	9	Verhoyen George Louis Rosalie Geysbrechts	5 et 6

Fait et arrêté

Le présent tableau contenant mes actes de Mariage, par moi Maire de la Commune de
= Arcueil
Le Onze Pendémiaire l'an dix de la république

J. Bouyamboux